

LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS

PADPC
FMOQ



1 PARMIS LES ÉNONCÉS SUIVANTS SUR LES RISQUES ASSOCIÉS AU DON DE REIN, LEQUEL EST FAUX ?

- A Augmentation de la pression artérielle
- B Diminution du débit de filtration glomérulaire estimé (DFGe), avec une stabilisation à 70 % avant le don
- C Risque accru pour le donneur de développer une insuffisance rénale terminale
- D Risque accru pour une donneuse de souffrir de diabète de grossesse après le don

2 PARMIS LES CHOIX SUIVANTS, LEQUEL CONSTITUE UNE CONTRE-INDICATION ABSOLUE À ENTAMER UN PROCESSUS D'ÉVALUATION POUR DONNER UN REIN À UN PROCHE ?

- A Présence de diabète bien maîtrisé par la metformine seule
- B Groupe sanguin différent pour le donneur et le receveur potentiels
- C Hypertension artérielle bien maîtrisée par un seul antihypertenseur
- D Antécédents de lithiase rénale

3 QUEL ÉLÉMENT EMPÊCHE LE SIGNALEMENT D'UN DONNEUR D'ORGANES DANS UN CONTEXTE D'AIDE MÉDICALE À MOURIR ?

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| A Hépatite C | C Cancer métastatique |
| B Maladie de Parkinson | D Âge de plus de 85 ans |

4 À LA SUITE D'UNE RÉANIMATION CARDIORESPIRATOIRE, QUELLE EST LA DURÉE D'OBSERVATION RECOMMANDÉE AVANT DE PRÉCISER LE STATUT NEUROLOGIQUE ET AINSI D'ENVISAGER LE DON D'ORGANES ?

- | | |
|-------------|-------------|
| A 24 heures | C 48 heures |
| B 72 heures | D 6 heures |

5 PARMIS LES ÉLÉMENTS SUIVANTS, LEQUEL N'AUGMENTE PAS SYSTÉMATIQUEMENT LES DONS D'ORGANES ET LES TRANSPLANTATIONS ?

- A Formation des professionnels qui identifient et soignent les donneurs potentiels
- B Loi qui prévoit le consentement présumé
- C Augmentation des ressources (financières et humaines) au système de don et de transplantation
- D Maintien de la transparence du système et de la confiance du public

6 UNE LOI DE CONSENTEMENT PRÉSUMÉ EST CONSIDÉRÉE COMME « DOUCE » OU « STRICTE » SELON QUEL CRITÈRE ?

- A Le nombre de greffes supplémentaires qui auront lieu après l'entrée en vigueur de la loi
- B Le moment, au cours du processus, où la famille est contactée pour discuter du don
- C Des sanctions imposées aux médecins qui n'arrivent pas à identifier des donneurs potentiels
- D La possibilité pour la famille d'annuler la décision enregistrée du donneur potentiel

LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS (suite)

PADPC
FMOQ



7

QUELS SONT LES TROIS MOTIFS DE « VETO FAMILIAL » LES PLUS RÉPERTORIÉS AU QUÉBEC EN 2022 ?

- A Motifs religieux, épuisement familial, désaccord entre les membres de la famille
- B Épuisement familial, absence de volonté anticipée du défunt, incompréhension du diagnostic de mort neurologique
- C Délais afférents, épuisement familial (fatigue) et opposition au don d'organes pour des raisons personnelles
- D Malaise de la famille par rapport au don d'organes, désaccord entre les membres de la famille, incompréhension du diagnostic de mort neurologique

8

À QUOI FAIT RÉFÉRENCE LA NOTION DE « VETO DE LA FAMILLE » ?

- A Refus de la famille du don d'organes en l'absence de volontés anticipées consignées
- B Refus de la famille du don d'organes contraire aux volontés anticipées consignées
- C Refus de la famille du don d'organes en accord avec les volontés anticipées consignées
- D Refus de la famille du don d'organes en accord avec les volontés anticipées présumées

9

ENVIRON COMBIEN DE GREFFES DE CORNÉES SONT RÉALISÉES CHAQUE ANNÉE AU QUÉBEC ?

- A 800
- B 200
- C 20 000
- D 50

10

EN QUELLE ANNÉE LE GOUVERNEMENT A-T-IL CONFIE À HÉMA-QUÉBEC LE MANDAT EXCLUSIF DE LA DISTRIBUTION DES TISSUS HUMAINS ?

- A 2001
- B 2003
- C 2021
- D Héma-Québec n'a pas reçu ce mandat



SOYEZ
BRANCHÉS !

LEMEDECINDUQUEBEC.ORG

REMPLISSEZ VOTRE POST-TEST EN LIGNE,
C'EST FACILE ET RAPIDE !

1. Allez sur lemedecinduquebec.org.
2. Cliquez sur l'onglet Post-test en haut de la page.
3. Connectez-vous en utilisant votre mot de passe  activez votre profil d'utilisateur.
4. Remplissez le post-test correspondant et obtenez votre résultat immédiatement. La FMOQ vous attribuera trois heures d'activité de DPC (type A) reconnues aux fins du règlement du Collège **qui seront automatiquement ajoutées à votre PADPC-FMOQ** si vous obtenez une note de 60 % ou plus. **Répondez avant le 1^{er} octobre 2024.**
5. Votez pour votre article Coup de cœur du mois.
6. Cliquez sur le bouton « Remplir l'annexe 13 de votre PADPC » et remplissez-la.